



Santé

S'organiser localement pour
renforcer l'offre de soins

P.04

Petite enfance

Des structures accueillantes
pour les tout-petits

P.14

Patrimoine

La tour de Chappe, témoin
insolite d'un réseau de
communication particulier

P.22

Sommaire

Édito **P 03**

Santé **P 04**

S'organiser localement pour renforcer l'offre de soins

Économie **P 06**

Soutenir et accompagner

Agriculture **P 08**

Des producteurs dynamiques et une diversité de circuits alimentaires

Travaux **P 10**

Rénover, valoriser et végétaliser

Police intercommunale **P 12**

Une coopération renforcée avec la gendarmerie

Petite enfance **P 14**

Des structures accueillantes pour les tout-petits

Environnement **P 16**

La plantation de haies pour lutter contre l'érosion des sols

Culture **P 18**

Le pôle culture : un bel éventail de pratiques et d'animations

Tourisme **P 20**

Sous le signe de la nature et du vélo tourisme

Patrimoine **P 22**

La tour de Chappe, témoin insolite d'un réseau de communication particulier

**RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS
SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ :
www.cc-deuxrives.fr**

Deux Rives à la Une - n°40 - Janvier 2026 - Semestriel

Directeur de publication : J.P. DELACHOUX - **Rédaction** : Anne BORDARIE.

Crédits photos : Service communication / Anne Bordarie, Jacques Laporte, Service économie / Saïd Zoubayr, Service agriculture / Isabelle Polvani-Andujar, Police intercommunale, Christophe Antoine / Service culture / Audrey Ginhac.

Photo de la page de couverture : crèche l'île aux enfants.

Conception et impression : Imp. Techni Print à Montauban.

Pour tout renseignement : Communauté de communes des Deux Rives
2, rue du Général Vidalot - 82400 Valence d'Agen - Tél. 05 63 29 92 00
www.cc-deuxrives.fr

Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de communes des Deux Rives, reçoit les administrés sur demande. Pour prendre rendez-vous, contacter : Mme Christelle TERLE, au 05 63 29 60 68

Édito



L'expression baisser les bras qui signifie renoncer à agir, se décourager face aux difficultés n'a jamais eu sa place dans nos communes des Deux Rives.

Vos élus, vous les croisez tous les jours ou presque dans le quotidien de nos villes et villages, connaissent et partagent les difficultés, les contraintes, mais aussi vos envies, vos souhaits. Notre rôle : essayer chaque fois que possible de trouver le moyen de les honorer.

Nous devons aussi préparer l'avenir pour que nos enfants trouvent à se loger, puissent se former, s'accomplissent dans un travail riche de sens grâce à la diversité des entreprises.

Préparer l'avenir c'est aussi anticiper le vieillissement des habitants des Deux Rives. Répondre à leurs préoccupations de santé, trouver des alternatives de logement moins isolées.

Nous devons également accompagner un territoire riche de ses services publics, mais aussi associatifs dans les domaines sportifs, culturels et bien d'autres.

Et nous avons la chance d'avoir un secteur associatif riche et diversifié dont les élus sont fiers. Je voudrais donc remercier très chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui contribuent à cette réussite.

Pour que tout cela puisse être, nous devons assurer une sécurité publique de tous les instants avec l'État, nous y travaillons au quotidien.

C'est pourquoi l'ensemble des élus communautaires et moi-même, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026, qu'elle vous apporte l'enthousiasme nécessaire pour entreprendre et réaliser vos rêves les plus fous.

Jean-Michel Baylet

Ancien Ministre,
Président de la Communauté de communes des Deux Rives,
Conseiller départemental,
Maire de Valence d'Agen



S'organiser localement pour renforcer l'offre de soins

Une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) : travailler ensemble pour une démarche de coordination collective

Pour une meilleure prise en charge des patients du notre territoire, les professionnels de santé s'engagent et ont décidé de se regrouper au sein d'une CPTS. Les bénéfices visés sont de simplifier les parcours de santé, d'améliorer la coordination entre professionnels pour favoriser la qualité du soin et de faciliter l'exercice de leurs professions.

L'association loi 1901 qui s'est constituée porte le nom de **CPTS Quercy en Deux Rives**, elle couvre un bassin de 31 communes et 21 400 habitants, c'est-à-dire, au-delà du territoire des Deux Rives, également les secteurs de Montaigne-de-Quercy et de Bourg-de-Visa. A ce jour, **55 professionnels de diverses disciplines** et de certaines structures se sont impliqués et ont adhéré : médecins généralistes, infirmiers, pédicures-podologues, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens, sage-femmes, diététiciennes, pharmacies, centre hospitalier des Deux Rives, IME d'Auvillar, et CIAS. Ce nombre n'est pas définitif car tout autre professionnel de santé qui voudrait rejoindre la CPTS pourra le faire à tout moment.

La volonté de cette communauté de santé est de renforcer la coopération inter-professions pour améliorer l'organisation des soins, faciliter le parcours des patients et promouvoir une prise en charge de qualité (en particulier



pour les personnes ayant des besoins complexes). La prévention et l'information font également partie des objectifs de déploiement des actions concertées. Il s'agit aussi de favoriser un exercice serein et optimisé pour les praticiens, et par conséquent pour leurs patients, de même que de rendre attractif cet exercice en milieu rural.

La CPTS travaille actuellement sur la mise en œuvre de cette coordination à travers le projet de santé territorial. Ce sont six missions sur lesquelles seront mises en place ces actions concertées, dont le suivi sera assuré à terme par un coordinateur de santé. Les textes nationaux proposent 4 missions obligatoires et deux optionnelles, les professionnels de santé de la CPTS Quercy en Deux Rives ont choisi d'œuvrer sur l'ensemble de ces missions.

Les Communautés professionnelles de santé ont été créées dans le cadre de la loi de modernisation de notre système de santé, du 26 janvier 2016, sous le chapitre « promouvoir les soins primaires et favoriser la structuration des parcours de santé » pour mieux répondre aux besoins de santé de proximité. Elles se sont déployées progressivement sur le territoire national. En 2024, ce sont près de 835 CPTS qui sont comptées, à des stades d'avancement différent d'après la Fédération nationale des CPTS.

Missions socles obligatoires

Mission 1 : Amélioration de l'accès aux soins

Faciliter l'accès aux soins, améliorer la prise en charge des soins non programmés

Mission 2 : Organisation de parcours pluriprofessionnels autour du patient

Exemples : santé mentale, retour d'hospitalisation, personnes âgées à domicile...

Missions optionnelles retenues

Mission 5 : Développement de la qualité et de la pertinence des soins

Exemple : suivi des pathologies, en lien avec le Centre hospitalier des Deux Rives le cas échéant

Mission 3 : Développement des actions territoriales de prévention

Exemples : périnatalité, activité physique, vaccination...

Mission 4 : Participation à la réponse aux crises sanitaires

Mission 6 : Accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

Exemples : prendre en compte la santé des praticiens et soignants, accueil des nouveaux arrivants, meilleure connaissance des professions et des spécialités

Une offre dentaire consolidée pour répondre aux besoins des habitants

Le partenariat mené entre la CC2R et la mutualité française du Tarn-et-Garonne, déjà établi par la signature d'un protocole le 28 octobre 2024 pour l'installation de deux cabinets dentaires (confer journal de janvier 2025), se poursuit. Désormais ces deux cabinets dentaires sont ouverts à temps complet, du lundi au samedi, au centre de santé dentaire mutualiste de Valence d'Agen (Pôle de santé - 8 boulevard de Torsiac). L'arrivée de deux nouveaux praticiens vient donc compléter l'équipe déjà constituée en 2024, et permet de couvrir la demande de soins de premiers recours et d'orthodontie. La contribution de la mutualité française de Tarn-et-Garonne à l'offre de soins dentaires du secteur de Valence d'Agen ne s'arrête pas là : elle poursuit également son partenariat avec la faculté de santé de Toulouse, afin de continuer à contribuer au développement des services de soins dans notre département, en favorisant l'installation de nouveaux dentistes et d'autres professionnels de santé. De nouveaux projets sont en gestation : laboratoire d'analyse médicale, cabinet d'infirmière, et télémedecine qui permettra d'accéder à des consultations de généralistes et de spécialistes (dermatologue, ophtalmologue...) à distance. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.



Les cabinets dentaires ont été réalisés par la CC2R dans la Maison de Santé, et les équipements, financés par la mutualité (deux fauteuils, une radio panoramique et d'autres équipements nécessaires à l'exercice des soins) pour offrir les meilleures conditions à l'installation de dentistes, pour étoffer l'offre dentaire sur le territoire.

Le projet de centre d'imagerie médicale

Le projet suit son cours, le permis de construire ayant été délivré, l'implantation de ce centre se fera à proximité immédiate de la Maison de santé à Valence d'Agen. Sa réalisation est portée par l'imagerie des Trois Rivières. Le centre accueillera un scanner, radiologie, échographie et aussi une IRM (imagerie par résonance magnétique). Il permettra de compléter l'offre de suivi et de soins sur notre territoire et alentour.





Soutenir et accompagner

En ce second semestre 2025, 4 entreprises ont bénéficié d'aides à l'immobilier, soit 11 entreprises soutenues financièrement, sur l'ensemble de l'année 2025, et 17 autres entreprises accompagnées en matière de conseils et de démarches pour leur développement.

Aides à l'immobilier d'entreprise

Dans le cadre de sa compétence économique, la Communauté de communes a contribué au soutien du développement de 4 activités sur la fin de l'année 2025, pour un **montant global d'aide** à hauteur de **126 037,27 euros** sur un **total de dépenses éligibles** de **630 186,36 euros**.



WYDRELEC'AUTO à Castelsagrat

Le programme englobe l'acquisition de locaux professionnels et leur rénovation. L'ensemble, avec un parking extérieur clos, sera plus adapté au déploiement de cette activité de mécanique et électricité auto, développée sur le village depuis 2019.

Boulangerie-pâtisserie LA VALENCIENNE

Cette entreprise a réalisé des travaux de rénovation et d'aménagement de ses locaux professionnels, avec un agrandissement de son espace de vente, afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle. Elle emploie 7 salariés, dont 2 apprentis.



Sur l'année 2025, ce sont 11 entreprises qui ont bénéficié d'aides aux investissements immobiliers pour un montant global de 584 331,83 euros sur un montant total d'investissements de 5 841 659,38 euros HT.

Etablissements FRAYSSE et Fils, artisan-menuisier bois à Castelsagrat

Les investissements portent sur des travaux structurels de consolidation des locaux professionnels, nécessaires pour maintenir cette activité artisanale et de services en zone rurale, incarnée par un chef d'entreprise qui représente la 3^{ème} génération.

« ART FLORAL, LA SUITE » à Valence d'Agen

Le projet aidé a consisté en l'acquisition d'un nouvel immeuble et la réalisation de travaux de rénovation pour optimiser le développement de ce commerce. Cette entreprise emploie 2 salariés et une apprentie. Elle a changé de lieu, tout en restant sur le bourg-centre, peu avant la période des fêtes de fin d'année.

Accompagnement personnalisé

En matière de commerces, services, artisanat ou industrie, outre les aides économiques qui peuvent être attribuées en fonction des critères réglementaires, nos porteurs de projet peuvent bénéficier d'un accompagnement ciblé en fonction de leurs besoins.

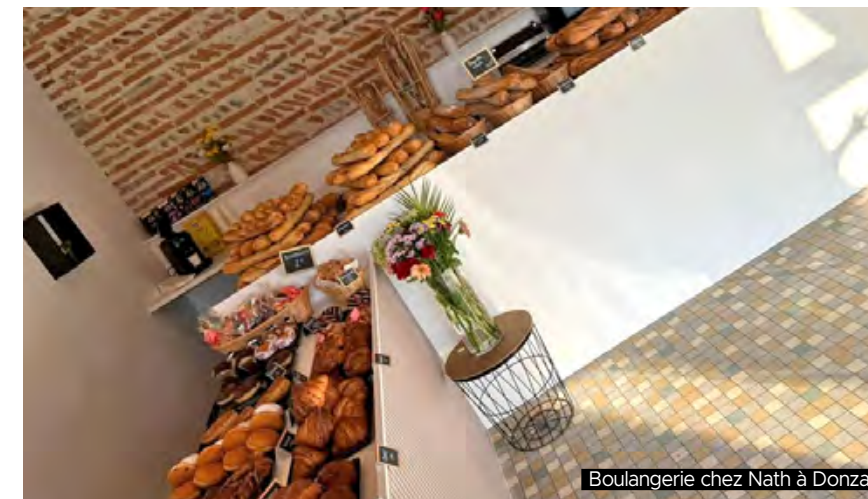
Le service économie a, sur l'année 2025, accompagné, conseillé ou orienté **17 chefs d'entreprises** pour de l'aide dans leurs démarches administratives, la recherche d'un local, ou bien encore la promotion de leur activité.

Ce sont : **11 créations d'entreprises, 4 reprises d'activités, 1 arrivée d'un associé** qui ont fait appel à ces services, majoritairement sur le bourg-centre de Valence d'Agen, ainsi que sur Auvillar, Donzac et Malause.



Les domaines concernés sont les suivants :

1 poissonnerie, 3 boulangeries, 3 bars-restaurants, 1 secrétaire indépendante, 1 boutique vestimentaire, 1 salon de thé, 2 salons de coiffure, 2 salons de beauté, 1 activité de restauration (Fast food), 1 réflexologue, 1 pressing, qui montrent que l'activité économique se maintient sur notre territoire et se développe même avec une nouvelle offre.



Sachant que par ailleurs, **le partenariat avec la CCI et la CMA** se poursuit, pour d'autres accompagnements (en amont et sur le moyen terme) adaptés à la création d'entreprise ou à la transmission-reprise, de même que pour des formations répondant aux évolutions des entreprises.

Service économie
Contact Alain Valeye :
05 63 29 62 20

Manager du commerce et de l'artisanat
Contact Saïd Zoubayr : 05 32 28 05 69



Des producteurs dynamiques et une diversité de circuits alimentaires

Pour soutenir son tissu agricole, la Communauté de communes intervient d’une part, via sa politique économique agricole et d’autre part, en relais d’information concernant nos circuits alimentaires de proximité et nos producteurs locaux.

Politique économique

Sur le second semestre 2025, le montant total affecté est de 31 610 euros pour trois actions liées à de la promotion. En l’occurrence : le Comice des 2 Rives d’une part, pour une subvention dédiée à l’organisation et, d’autre part, le soutien à la promotion des produits, avec des aides concernant la promotion à la Cave des Vignerons du Brulhois et la création et l’impression du Carnet Gourmand.



Nos circuits alimentaires de proximité

Marchés de plein vent, marchés de producteurs, distributeurs automatiques, cueillette à la ferme, magasins de producteurs : une belle palette de choix pour consommer local.

Les marchés de plein vent rassemblent des producteurs locaux, des revendeurs, des artisans et commerçants alimentaires et non-alimentaires, lieu d’animation et de vie locale où les habitants comme les touristes aiment choisir et remplir leurs paniers

- Le lundi : Mansonville** de 7h à 13h : place centrale
 - Le mardi à Valence d’Agen** de 6h à 13h : Allées du IV Septembre / place nationale / Place Sylvain Dumon / Rue Augustin Gignoux / Rue des Limousins
 - Le dimanche à Auvillar** de 9h à 12h30 : place de la Halle aux grains.
- Les marchés de producteurs :** les vendeurs sont ici exclusivement producteurs, les produits sont cultivés localement.
- Le samedi à Valence d’Agen** de 6h30 à 12h30 : Place Nationale

Les distributeurs automatiques : constitués de casiers de dimensionnements différents, c’est une solution de vente directe. Ils permettent de proposer à la vente différentes sortes de produits, car réfrigérés, tout au long de la journée et de la semaine.

- Auvillar : distributeur fruits et légumes** Arnaud Brougnon (péage de l’autoroute commune de Saint Loup) et **distributeur alimentaire miel, fruits et légumes :** Necty, 3 rue de l’église.
- Saint-Clair : distributeur fruits et légumes** Nicolas Dussac (route de Cahors, à l’intersection de la route de St-Clair / St-Paul d’Espis)
- Valence d’Agen : distributeur alimentaire fruits et légumes :** EURL Maguelonne, Allées du IV Septembre.

La cueillette à la ferme, ou cueillette en libre-service permet aux consommateurs de ramasser eux-mêmes les légumes et les fruits sur l’exploitation dans le respect des cultures mises à disposition.

Espalais : Earl Giacometto, à la saison, cueillette à la ferme le samedi matin, fraises et légumes de saison

St-Paul d’Espis : La ferme Arnaud & Ciel, à la saison, cueillette à la ferme, sur réservation

Les magasins de producteurs, points de vente collectifs en général. En s’associant, les agriculteurs, éleveurs et maraîchers favorisent une véritable relation de proximité avec leurs clients.

Ils permettent aux clients de trouver dans un même lieu, un grand nombre de produits frais issus de la production locale dans le respect des cycles de saisonnalité.



Il existe aussi des magasins de producteurs individuels, tels que :

- St-Vincent-Lespinnasse : Em’ane**, cosmétiques au lait d’ânesse
- Dunes : Touticaut**, confitures, pruniaux, tisanes, ketchup et chutney...
- St-Paul d’Espis : Lannes**, confitures, pâtes de fruits, jus de fruits, apéritifs et digestifs, fruits au sirop.
- Auvillar : Necty**, vente de miel et produits dérivés issus de l’exploitation

Un comice agricole chaleureux

Cette année c’est Golfec qui accueillait le comice, vitrine de nos savoir-faire et productions locales. L’espace Darrelot était des plus convivial (zone de promenade, prairie...), en ce doux mois de septembre, pour déambuler et découvrir **plus de 80 exposants** présentant les animaux de leurs élevages, leurs produits du terroir, le matériel agricole d’aujourd’hui et d’autrefois. **Les animations** ont eu un franc succès pour les plus grands comme pour les plus petits : tonte de mouton, initiation à la taille de pierre, promenade en calèche, fabrication de pain...Chacun a pu ramener de **bons produits locaux** : jus de fruits, raisins, croustades, ail, oignon,huile essentielle de lavande, confitures, pain à l’ancienne, légumes, amandes, noisettes...



«Le carnet gourmand des Deux Rives » en cours de réactualisation vous permettra de retrouver l’ensemble de nos producteurs locaux, qui pratiquent la vente directe à la ferme.

A savoir

La cuisine communautaire prépare **1360 repas par jour** pour les écoles et les personnes âgées avec **30 % de produits locaux et bio.**

Renseignement auprès du service agriculture :
Isabelle Polvani-Andujar au 05 63 29 92 18

Rénover, valoriser, végétaliser



Ecole de Goudourville : une belle rénovation

Pour le plus grand bonheur de près de 80 petits élèves, ainsi que de leurs parents et du personnel, la rentrée scolaire 2025 s'est faite dans une école rénovée et colorée !

Cette rénovation a concerné la classe maternelle comme les deux classes élémentaires, la cuisine et le réfectoire, la salle d'activité et de motricité, le dortoir et la Bibliothèque Centre Documentaire, ainsi que l'étage pour le bureau du directeur et la salle de repos du personnel. L'installation d'une pompe à chaleur permettra de réduire les coûts énergétiques, les sanitaires ont été mis aux normes accessibilité, le préau a été agrandi, une jonction permet de relier les classes maternelle et primaires. Les murettes extérieures ont été repeintes, et les piliers des portails, renforcés.

Le coût total de l'opération prévu a été respecté : 1 345 000 euros TTC, comprenant la maîtrise d'œuvre, les travaux, le nettoyage, le contrôle qualité de l'air et le contrôle technique. Les co-financements de l'État, de la Région et du Département, portent l'autofinancement de la Communauté de communes à 788 000 euros.



Ecole de Goudourville



Ecole de Goudourville

Ecole de Saint Paul d'Espis

Les études ont été lancées pour l'agrandissement prévu, suite au regroupement pédagogique intercommunal concernant les écoles de Saint-Paul, Piac et Saint Vincent-Lespinnasse.

Végétaliser pour tempérer

Des études sont menées pour la végétalisation de 3 cours des écoles : Espalais, Pierre Perret à Valence d'Agen et Saint-Antoine de Pont d'Arratz.

Cette alternative vise à répondre aux enjeux climatique actuels, pour offrir, à terme, des espaces adaptés aux fortes températures en créant des îlots de fraîcheur, et en permettant à la nature d'entrer dans les espaces scolaires. En outre, la désimperméabilisation favorise l'infiltration des eaux et la lutte contre les inondations.

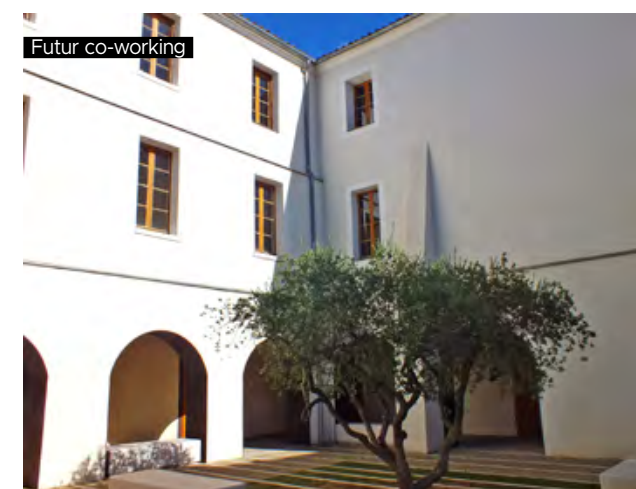
En bref



Travaux pour le terrain de padel

Les travaux de l'espace de co-working (espace de travail partagé),

situé dans une aile de l'office de tourisme d'Auvillar ont débuté par la réfection des charpentes et de la toiture, ils se poursuivent en 2026.



Futur co-working

Les écoles de Lamagistère et Donzac

ont bénéficié de travaux de mises aux normes énergétiques, avec le remplacement des chaudières gaz par des pompes à chaleur. La rénovation énergétique des écoles, comme des bâtiments communautaires, reste une priorité. Peu à peu l'ensemble de nos structures ont bénéficié de programmes, tant en terme d'isolation que de changement de mode de chauffage (voire même d'équipements en panneaux solaires), permettant de couvrir la presque totalité du parc de bâtiments communautaires et des écoles.

Les compétences concernant les travaux et/ou les interventions scolaires (musique, sport, piscine) de la CC2R pour les écoles maternelles et élémentaires concernent :

22 écoles | 17 communes | 1564 élèves

Au squash d'Auvillar, les travaux pour la réalisation du terrain de padel ont démarré en cette fin d'année 2025.

Une offre nouvelle à venir pour les sportifs du territoire, avec une discipline en expansion.

Quant au Musée de la faïence et de la batellerie,

également situé à Auvillar, face à l'office de tourisme, les lots des travaux ayant été attribués, les travaux pourront démarrer en 2026.

La rénovation de ce bâtiment permettra d'accueillir et de valoriser les collections existantes, avec une muséographie adaptée à un large public.



Musée de la faïence et de la batellerie

Une coopération renforcée avec la gendarmerie



Si cette coopération est obligatoire dès lors qu'un service de police municipal intercommunal comporte plus de 3 agents (comme c'est le cas en Deux Rives), elle répond surtout à une volonté commune de mieux faire respecter l'ordre public et d'œuvrer pour la sécurité et la tranquillité des habitants.

Après la réalisation d'un diagnostic local de sécurité par les services de l'Etat, elle a été signée en août 2025 avec les services de l'État, des trois départements (Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Gers) et des deux régions (Occitanie et Nouvelle Aquitaine) dont relèvent nos 28 communes. Sa durée est de 3 ans renouvelable tacitement.

Cette convention précise les champs d'intervention respectifs de la police municipale et des forces de sécurité de l'État (Gendarmerie nationale). Ainsi, les services de l'État ont prioritairement en charge les questions de sécurité relatives à l'ordre public (sous l'autorité du Préfet), et la police judiciaire (sous l'autorité du Procureur de la République). La police municipale intercommunale (PMI) oriente quant à elle, son action sur des missions de tranquillité publique et de proximité avec les habitants, elle ne peut, en aucun cas, se voir confier de mission de maintien de l'ordre.

A partir du diagnostic local de sécurité, les priorités d'action ont été définies. La convention organise la coordination des services, notamment à travers la nature, les lieux et les conditions des interventions de la police municipale intercommunale des

Deux Rives. Elle précise aussi les modalités de coordination entre les différents acteurs de la sécurité : rencontres régulières, partages d'information, vidéo-surveillance, mise en place de patrouilles mixtes le cas échéant, stratégie en matière de sécurité routière, de lutte contre les cambriolages, d'encadrement des manifestations, de protection des personnes vulnérables...

Ces actions peuvent porter sur du contrôle comme sur de la prévention. Avec cette contractualisation, les liens déjà existants se voient renforcés pour le bien commun.

Outre le renforcement de la sécurité avec ce partenariat, cette convention permet l'utilisation de caméras piétons dont les agents de la PMI sont dotés.

Rappelons les missions premières de la PMI

Il s'agit d'un service de proximité qui veille à la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique.

Ses missions : La police intercommunale est là pour préserver la sécurité (des biens comme des personnes), la tranquillité (voisinage, bruits...) la salubrité (hygiène, encombrants...) pour faire respecter la dignité de la personne humaine et empêcher les atteintes à l'ordre public. Et ce, par des actions de prévention et de répression.



Mise en fourrière

En matière d'urbanisme, 3 agents sont assermentés urbanisme, et peuvent être amenés à intervenir sur des chantiers non déclarés.

De même, dans le cadre de la **mise en œuvre du permis de louer**, dispositif adopté par 3 communes des Deux Rives (Auvillar, Castelsagrat et Valence d'Agen), en collaboration avec le service urbanisme, ils peuvent intervenir pour les vérifications de conformité.



Dépôt sauvage d'encombrants

La PMI a été créée en 2017,

avec un seul agent. Ce service s'est peu à peu renforcé : ce sont aujourd'hui **un** chef de service et **4** policiers qui assurent la tranquillité des habitants sur nos **28** communes

La répartition de ces différentes interventions en 2025 :

680 arrêtés

407 interventions

76 rapports

6 arrestations avec remise à l'officier de police judiciaire

36 mises en fourrière de véhicules

250 animaux déposés à la fourrière animale (gérée par la SPA).

Parmi ces missions, elle intervient aussi pour **sécuriser les manifestations** et les événements ponctuels regroupant un grand nombre de personnes.

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne

La PMI peut également être amenée à intervenir, sur demande du pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne, pour faire des visites d'expertise et de contre-expertise de réalisation de travaux de mise aux normes de logements indécents.

A la demande des maires ou avec leur accord, les agents de la PMI peuvent réaliser des **contrôles de vitesse** de façon aléatoire avec le radar dont ils sont équipés.

Il est à déplorer des interventions fréquentes sur des **décharges sauvages**, ou sur l'application du règlement du **ramassage des poubelles**.



Dépôt sauvage produits polluants

L'adaptabilité des agents conduit à décaler les patrouilles en **période estivale** jusqu'en début de soirée pour une meilleure surveillance.

De plus, l'équipe intercommunale collabore et **travaille en mixité avec la police municipale de Valence d'Agen**, à travers des patrouilles conjointes et une coopération sur les marchés et les festivités.



Petite enfance

Des structures accueillantes pour les tout-petits

La Communauté des Communes offre aux familles un choix complet en matière de modes de garde puisqu'elle est dotée de trois structures petite enfance.

Ces structures permettent aux familles de concilier vie socio-professionnelle et vie familiale tout en garantissant aux enfants un développement harmonieux.

La crèche « l'île aux enfants » à Golfch

Elle accueille 30 enfants âgés de 2 mois à 3 ans (non scolarisés) de manière régulière ou occasionnelle. Les enfants sont répartis au sein de deux secteurs en multi-âges.

L'équipe pluridisciplinaire (puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et auxiliaire de crèche) est disponible pour veiller au bien-être, à la sécurité et à la santé de l'ensemble des enfants qui leur sont confiés. La mission principale de la structure est de contribuer, aux côtés des parents, à l'éveil et au développement de l'enfant. Trois valeurs animent l'équipe : confiance, respect, plaisir pour l'enfant, sa famille et les professionnelles.

L'ensemble de l'équipe est donc attentive à proposer des espaces

riches, variés et souple autour de l'enfant pour qu'il puisse y pratiquer à son rythme, suivant ses envies et ses compétences, ses propres jeux libres : imitation, lecture, construction, motricité... En parallèle, les professionnelles proposent quotidiennement des activités en petit groupe (3 ou 4 enfants maximum). Elles bénéficient de formation professionnelle continue (journées pédagogiques et suivi concernant les pratiques au sein de la structure).

Des intervenants extérieurs peuvent être sollicités pour partager leur savoir-faire avec les enfants : danse, musique classique (en partenariat avec l'école de musique de Valence d'Agen), muscologie, sophrologie...

De plus, des sorties sont organisées : à la piscine de Golfch, à la

médiathèque de Valence et de façon plus ponctuelle au parc de Golfch, au marché de Valence, à Noël en Cirque... Durant l'année, des temps festifs (carnaval, fête de Noël, kermesse) permettent de renforcer le lien avec les parents.



La petite crèche à Valence d'Agen

Elle a une capacité de 15 enfants, âgés de 2 mois à 4 ans, non scolarisés. Une équipe de professionnelles, composée de deux éducatrices de jeunes enfants, d'une auxiliaire de puériculture et de deux auxiliaires de crèche, accueille les enfants dans des locaux adaptés à leurs besoins.

Un lieu d'éveil, de confiance et de bienveillance

Chaque enfant est accueilli dans un cadre chaleureux et sécurisant, propice à son développement. L'équipe met ici aussi un point d'honneur à respecter le rythme de l'enfant, à encourager son autonomie et à cultiver un regard bienveillant au quotidien. Elle accorde une grande importance à l'écoute de l'enfant, de ses émotions. Le jeu et les temps d'éveil sont au cœur des pratiques pour favoriser



l'épanouissement, la socialisation et la curiosité naturelle des tout-petits. Elle établit une relation de confiance avec les familles, dans une démarche de soutien à la parentalité.

Deux types d'accueil peuvent être proposés : un accueil régulier, ce contrat d'accueil repose sur le principe de la place réservée, ou un accueil occasionnel, lorsque les besoins sont connus à l'avance, ponctuels et non récurrents.

Le Relais petite enfance à Valence d'Agen

Le RPE offre pour les parents : une information sur les droits et devoirs, sur les aides possibles, une aide dans la recherche du mode de garde le plus adapté à leurs besoins, un soutien dans les démarches administratives en tant qu'employeur d'un assistant maternel, un lieu d'écoute, d'échanges et d'informations autour de la parentalité.

Pour les enfants : le Relais petite enfance propose des temps d'animation aux enfants, sous la responsabilité de leur assistante maternelle. Différents ateliers (éveil musical, peinture, motricité, comptines...) sont proposés dans des locaux



aménagés pour les jeunes enfants dans une aile de l'école Pierre Perret à Valence d'Agen. Ces ateliers constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis, et leurs permettent de se préparer à la vie en collectivité de manière douce et progressive. Par groupe de 5 professionnelles, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent peuvent fréquenter les ateliers d'éveil deux fois par semaine, pendant 1 h 15, sur inscription.

Pour les Assistantes-Maternelles : le Relais petite enfance propose un lieu d'écoute et d'échanges, un lieu de rencontre et de médiation avec les parents, un lieu d'information et de documentation, un lieu de valorisation de leurs compétences, des conférences et des réunions thématiques sur les besoins de l'enfant et un service documentaire.

La plantation de haies pour lutter contre l'érosion des sols



Les fortes pluies et le ravinement des sols entraînent des glissements de talus, des coulées de boue, et des conséquences sur la voirie publique, les fossés et les cours d'eau.

Pour lutter contre ces nuisances (y compris les impacts sur la qualité de l'eau des ruisseaux) et les coûts d'entretien qu'elles engendrent, la **Communauté de Communes** mène depuis 2022, en partenariat avec **Campagnes Vivantes 82**, un programme de plantations de haies chez les propriétaires et/ou agriculteurs volontaires.

Ainsi, sont proposées des replantations en bordure de parcelles jouxtant les routes communales régulièrement impactées par cette problématique.

Outre la fixation des sols, l'intérêt de ces reconstitutions de haies est également de recréer des habitats pour la faune et la flore, et de contribuer à la biodiversité. Il s'agit également de préserver l'eau, d'apporter une amélioration agronomique et de valoriser le paysage.

Les variétés choisies sont adaptées aux conditions écologiques de notre territoire, il s'agit uniquement d'essences locales, telles que : le charme commun, l'érable sycomore, le cornouiller sanguin, le noisetier, le troène, l'aubépine...

A noter : Particuliers, entreprises ou communes peuvent également bénéficier d'un accompagnement de l'Association Campagnes vivantes 82, pour leurs projets de replantations : aide à la définition du projet, diagnostic personnalisé, accompagnement technique et financier. **Contacter directement l'association : 05 63 02 74 57** ou plantation@campagnesvivantes82.fr

Entre **2022 et 2025**, ce sont **14 communes** qui ont été concernées pour **20 sites et 2 390 m** replantés.

Perspectives

Ces actions menées dans le cadre du programme pluriannuel de gestion des cours d'eau (2019 – 2024) devraient être poursuivies dans le prochain programme (2026 – 2030) après obtention de la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et complétées par la mise en œuvre de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) qui consiste à faire du fauchage « différencié », c'est à dire à laisser certaines zones sans, ou avec peu, d'entretien afin de laisser les végétaux existants coloniser les talus pour les maintenir, ainsi que leur biodiversité.



Haies champêtres

Balade découverte des « Secrets de Garonne »

Le sentier est ouvert !

Vous pourrez longer les bords de Garonne et y découvrir de manière ludique les richesses du patrimoine naturel des abords de notre fleuve. Ce parcours est en effet jalonné de panneaux pédagogiques présentant la faune et la flore locales, ainsi que l'effacement du seuil, pour restaurer la continuité écologique de la faune aquatique, du Sirech* (ruisseau affluent de la Garonne). Un circuit familial de 3km aller-retour sur terrain plat (départ : Lieu-dit Gignoux à Saint-Loup). Il a été conçu en partenariat entre EDF et la Communauté de communes des Deux Rives, avec le concours du CPIE* Pays de Serres - Vallée du Lot.



Sentier Secrets de Garonne



Chapelle de Castels

Au printemps, deux nouveaux autres circuits à découvrir !

Celui du moulin de Cornillas et de la Barguelonne et celui du moulin et de la Chapelle de Castels. Leurs parcours vous conduiront à découvrir des édifices patrimoniaux, tels que les moulins et les moulins * (rappelant le passé meunier sur la rivière Barguelonne *) , ou la charmante chapelle de Castels, ainsi que des paysages qui vous permettront de prendre de la hauteur sur la plaine.

En savoir plus :

Le Sirech est un ruisseau de 10 km qui prend sa source à Flamarens (dans le département du Gers) et se jette dans la Garonne sur la commune de Donzac. *Source : Sandre (Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau).*

CPIE : Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement

Une mouline peut-être définie comme un moulin d'appoint, non habité et dont l'activité était réservée le plus souvent à l'écrasement des céréales pour animaux. *Source : Centre de ressources des Moulins du Quercy.*

La Barguelonne est une rivière de 61,1 km qui prend sa source dans le département du Lot et se jette dans la Garonne à Lamagistère. *Source : Sandre (Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau).*

Sur les Deux Rives :

24 circuits adaptés à tout public,

avec niveau familial, facile, en passant par moyen ou difficile, que vous pourrez parcourir pour profiter de nos paysages variés et de notre patrimoine. Trois d'entre eux sont des sentiers d'interprétation (avec panneaux pédagogiques) : l'espace naturel sensible de Gasques, la variante de Grayssas et le sentier Garonne.

Circuits téléchargeables sur le site :

www.officedetourismedesdeuxrives.fr



Le pôle culture : un bel éventail de pratiques et d'animations

Le pôle culturel est toujours en ébullition pour vous proposer des activités ludiques comme éducatives au plus près de chez vous. Les petits spectacles programmés vous invitent également à de belles découvertes !

Un maillage du territoire et une offre variée pour les lecteurs

Les 11 bibliothèques ou médiathèques du réseau de lecture publique vous accueillent sur les communes de : Auvillar, Bardigues, Castelsagrat, Donzac, Dunes, Espalais, Lamagistère, Malause, Merles, Pommevic et Valence d'Agen.

50 000 documents sont à votre disposition : des livres, livres audios, CD, revues, ainsi que des **ressources numériques** très diversifiées (film, musique, presse, livres en ligne, loisirs, formations, soutien scolaire, langues...). Suite à la mutualisation des fonds, le système de navette mis en œuvre pour la desserte de l'ensemble des bibliothèques, fonctionne très bien pour la plus grande satisfaction des lecteurs.

De plus, le réseau de lecture publique crée et propose des animations originales découlant d'initiatives nationales, départementales ou impulsées au sein du service. **Ainsi, durant le mois de novembre**, les différentes bibliothèques ont embarqué le public pour des « **Escales japonaises** ». Une invitation à un voyage tout en délicatesse au cœur de la culture japonaise. Des ateliers originaux : origami, calligraphie, traits de mangas, haïkus, kamishibai (théâtre de papier), qui ont beaucoup plu aux enfants comme aux adultes.

Retrouvez l'actualité de vos médiathèques et bibliothèques sur le portail :

<https://mediatheques.cc-deuxrives.fr/>

Un autre événement attendu chaque année est celui du **Salon du livre**, il aura lieu **les 11, 12 et 13 juin** : rencontres avec des illustrateurs, expositions, animations ludiques, tout public, ou au sein des écoles.



Médiathèque de Valence d'Agen

Ecole de musique

De l'éveil musical en passant par la pratique instrumentale et vocale et les pratiques collectives, l'école de musique propose un enseignement, adapté à tous les âges et tous les niveaux, pour les 366 élèves inscrits. Les interventions dans les écoles se poursuivent avec l'apprentissage du chant pour le cycle 2 et l'orchestre à l'école pour le cycle 3 dans les écoles de Lamagistère et Valence.



Ecole de danse

Trois disciplines y sont pratiquées : la danse classique, le ModernJazz et des ateliers chorégraphiques. L'intérêt pour ces pratiques artistiques est toujours fort, avec 231 élèves inscrits.

Le rendez-vous annuel à ne pas manquer : le gala de danse 2026 se tiendra au mois de juin.

Des actions partenariales qui dynamisent la diffusion culturelle auprès d'un large public



Atelier Un Pas vers soi, un pas vers l'autre

La convention pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle signée avec la DRAC, le Conseil Départemental, l'Association des Maires de France et la Communauté de communes permet avec l'intervention d'artistes de créer des conditions de transmission, de pratiques et d'approches originales auprès de différents publics, où l'intergénérationnel prend aussi sa place.

En 2024/2025, l'action « *Toi, moi et les autres* » concernait la lecture publique. Sur la période 2025/2026, **c'est la danse qui est explorée comme moyen d'expression et d'interaction**. Cette résidence d'artiste est menée avec la **Compagnie Lodudo**, créée par la danseuse Marta Izquierdo Munoz.

Les ateliers chorégraphiques « **Un pas vers soi, un pas l'autre** » permettent aux enfants de l'IME (Institut médico-éducatif) d'Auvillar et aux jeunes de

l'école de danse de prendre confiance et de découvrir la danse progressivement pour s'exprimer. La restitution finale sera filmée et présentée aux parents dans la salle des fêtes de Donzac, une projection grand public est prévue au cinéma Apollo.

Le partenariat établi avec le Conseil départemental à travers la Talveriaie, pour la période 2025/2027, permet d'accueillir des spectacles insolites qui donnent à réfléchir sur la condition humaine. Le concept inclut à la fois un spectacle grand public, et un spectacle pour les scolaires, liés avec une animation.

« **Le voleur d'animaux** » (en octobre, hall de la Communauté de communes) avec la compagnie le Fils du Grand Réseau mêlant écriture, jeux et dessin a interpellé le public pour sa poésie et le questionnement sur une certaine forme de résilience.

Retrouvez l'agenda culturel, édité tous les mois : « oh » dans vos médiathèques, bibliothèques, et offices de tourisme (Valence d'Agen et Auvillar) avec l'ensemble des activités culturelles (lecture, musique, danse, spectacles) proposé par le pôle culture.



A noter dans vos agendas

Le 12 juin à Donzac à 18h30
« *Hector l'homme extraordinairement fort* », avec la compagnie la Bobèche. Un spectacle à la croisée de la marionnette de papier, de la musique et de la langue des signes, mêlant créativité et drôlerie.

Le samedi 13 juin de 10 à 12h à la Médiathèque de Valence d'Agen

Atelier-parents-enfants de théâtre de papier. A partir de 6 ans – inscription auprès de : actionculturelle@tgac.fr



Sous le signe de la nature et du vélo tourisme

Les animations, expositions, ateliers découvertes proposés par l'office de tourisme et ses partenaires sont appréciées par un large public.

Les animations nature et eau sont de plus en plus prisées

Elles sont menées en partenariat avec la fédération de pêche, l'association de pêche de Valence d'Agen, le service des sports de la CC2R et l'office de tourisme. Les ateliers découverte de la pêche à la ligne ou aux écrevisses, et celui du « petit scientifique », ont eu un franc succès auprès des enfants des touristes en séjour comme ceux des habitants des Deux Rives ! Accompagnés par les animateurs de l'Association de pêche (AAPPMA*) sur le ponton aménagé du lac de Lasbordes, ils ont eu le bonheur d'attraper brèmes et gardons, très vite relâchés, car ici on veille à pratiquer une pêche durable. Guidés par les animateurs de la fédération de pêche, ils ont découvert que l'écrevisse rouge était une espèce envahissante mais comestible.



* AAPPMA (Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) de Valence d'Agen.

Lors de l'atelier « petit scientifique », ils ont observé la riche vie aquatique de notre fleuve (alevins, têtards, bébés écrevisses, larves de libellules...) et appris à classer les différentes familles (invertébrés, odonates, coléoptères, bivalves...). Tous se sont bien amusés tout en apprenant !

Pour le canoë, c'est sur le lac du golf d'Espalais que les participants, souvent venus en famille, accompagnés d'un animateur sportif, ont appris à pagayer et profité de la douceur de l'eau.

Les expositions sont toujours appréciées,

comme celle proposée par l'office de tourisme des Deux Rives du bureau de Valence d'Agen sur les « **Saveurs et savoir-faire des Deux Rives** » (avec nos producteurs et



artisans) ou bien celle de l'antenne d'Auvillar « **De l'eau à la terre** » (avec un artiste peintre et une céramiste) qui a reçu de nombreux visiteurs.

Donner à voir, offrir des thématiques renouvelées, mettant en valeur nos atouts humains, patrimoniaux ou naturels, tels sont les objectifs de l'office intercommunal.



Au conservatoire des métiers d'autrefois, parmi les moments forts, l'exposition « **Carto, représenter le monde** », avec l'histoire de la cartographie (représentations des premières cartes, atlas anciens, cartes IGN), et les œuvres délicates de 15 artistes, inspirées de cartes transformées, ont fortement marqué le public.

Un voyage immobile à travers le monde et dans le temps.



A l'automne, « **La Forêt magique et la légende de Jack O'Lantern** » ont transportés enfants et parents dans des décors poétiques et féeriques réalisés par Sylvain Trabut (spécialiste du Land art). Les différentes animations (contes, spectacle, ateliers vitrail, sorcières en feutrine, création de personnages en land art...) ont reçu de nombreux participants.

Bilan de la saison touristique : A la fin septembre et en attente des derniers chiffres de l'année 2025, avec une progression du nombre de nuits réservées sur notre territoire communautaire (+6,8%) et un allongement de la durée de séjour à 4,4 jours, la saison touristique 2025 a été correcte. Le revenu total généré par les meublés de tourisme progresse de 10 % pour un montant total de 2,43 M €. La saison touristique s'étale de plus en plus sur les ailes de saison que sont les mois de mai et juin ainsi que septembre. Les pèlerins sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle ont été 15 303 à emprunter le chemin cette année (progression par rapport à 2024). Les cyclistes sur la voie verte du Canal des Deux Mers ont été légèrement plus nombreux avec 34 535 passages. Point positif également la venue plus importante de tour opérateurs sur Auvillar (groupes) avec le passage régulier d'un tour opérateur américain qui fait rentrer Auvillar dans son catalogue de commercialisation 2026. Plusieurs produits groupes ont été également créés dans le cadre du Grand Site Occitanie Moissac/Auvillar/Lauzerte.

Le territoire des Deux Rives classé « terre de vélo Occitanie »

À l'issue d'un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL) et ses partenaires départementaux, au dernier trimestre 2024, **dix-sept territoires régionaux** ont été retenus en 2025, dont le nôtre ! Pour intégrer ce réseau, les territoires candidats devaient répondre à **25 critères d'éligibilité** incluant notamment leur accessibilité, les infrastructures cyclables, les équipements et services

existants ou leur lien avec les pratiques du vélo au quotidien. Nous avons pu mettre en avant nos atouts et la structuration de nos services : flotte de vélos et triporteurs en location, hébergeurs en capacité d'accueillir des cyclo-touristes, points pour recharge de vélos électriques, circuits vélos route, et voie verte du canal.

Outre l'accompagnement et la promotion exclusive, de la part du CRTL (Comité Régional du Tourisme et des

Loisirs) et de ses partenaires (ADT/CDT), dont bénéficient les candidats retenus, sont également mises en œuvre des actions communes ainsi que des actions spécifiques et personnalisées, en fonction des objectifs et des marchés cibles de chaque territoire.

D'ores et déjà, la **construction d'une rubrique dédiée « terre de vélo Occitanie »** sur le site *voyage-occitanie* est lancée : elle référence des offres illustratives des pratiques vélo de chacun de ces territoires.

Bon à savoir : 22 millions de Français déclarent faire du vélo durant leurs vacances, le cyclotourisme devient ainsi la **première pratique d'itinérance touristique** dans l'hexagone, devant la randonnée pédestre. La France est actuellement la 2^{ème} destination mondiale pour le tourisme à vélo, juste après l'Allemagne, avec l'ambition de monter sur la plus haute marche du podium à l'horizon 2030.



La tour de Chappe, témoin insolite d'un réseau de communication particulier

Cette tour s'inscrivait dans un maillage qui couvrait l'ensemble du territoire de l'hexagone au 18^{ème} et 19^{ème} siècle. Aujourd'hui, seuls une vingtaine d'exemplaires de télégraphe Chappe subsistent en France, dont certains dans un état incomplet (mécanisme disparu). Pour maintenir ce patrimoine particulier, qui a eu un rôle important dans l'histoire de notre pays, la Communauté a mené une rénovation qui sera accompagnée de panneaux interprétatifs.

Une invention révolutionnaire

Le télégraphe* Chappe, ou télégraphe aérien, est un moyen de communication visuel par sémaphore*, inventé par Claude Chappe juste après la révolution française.

Prêtre et physicien, Claude Chappe expérimente son premier télégraphe en 1791 entre deux villages distants d'une quinzaine de kilomètres. En 1793, avec l'aide de ses frères, à la demande de la Convention, il procède à l'expérience décisive entre Ménilmontant et Saint-Martin du Tertre devant les membres de la Commission ainsi qu'un grand nombre d'artistes, de savants et d'hommes politiques. L'invention est alors adoptée par la Convention qui le nomme « ingénieur télégraphe aux appointements de lieutenant de génie ».

Ordre est alors donné de construire une ligne, en direction de Lille, qui sera opérationnelle en juillet 1794. Ce système répond en effet à un besoin stratégique : transmettre rapidement des informations politiques et militaires sur l'ensemble du territoire. Il représente le premier réseau national de communication entièrement géré par l'administration publique. L'invention du télégraphe Morse en 1844 (suite à l'invention de l'électroaimant) viendra progressivement supplanter le système Chappe, puis le téléphone, inventé en 1876 par Graham Bell.

Description et mécanisme d'une tour de Chappe

Elle prenait la forme d'une tour carrée, ronde, pyramidale, ou était placée sur un clocher. Elle était constituée : du signal, d'une salle d'observation à l'étage, et d'un local de repos en-dessous pour les « stationnaires »* qui étaient affectés à une tour.

Le signal : un mât de 7 mètres muni d'une aile (ou bras) principale pivotante (nommé régulateur), elle-même dotée



de deux ailes articulées (nommées indicateurs). Les trois ailes étaient ajourées en forme de persiennes pour donner moins de prise au vent et avaient des contrepoids pour faciliter leur manœuvre.

Un système de leviers, de poulies et de fils de laiton permettait à l'employé, dit « stationnaire », posté au pied du sémaphore, de faire mouvoir les trois ailes indépendamment les unes des autres et d'obtenir ainsi des positions correspondant aux lettres ou aux messages.

La ligne télégraphique reliant Paris à Toulouse, à laquelle appartient la tour de Saint Loup, a été mise en service en 1834. En 1850, le réseau français comptait :
534 tours (ou stations), distantes de 10 à 15 km
5000 km de lignes



La communication à distance, un problème très ancien

De tout temps l'homme a eu besoin de transmettre des informations à grande distance et à grande vitesse.

Un système ancestral célèbre est celui du **messager coureur** qui, en 490 avant JC, parcourut d'une seule traite les 42 kilomètres de la ville de Marathon à Athènes pour annoncer la victoire des Grecs sur les Perses.

De la **fumée des indiens** d'Amérique, aux **tam tams** africains en passant par une technique grecque utilisant des **torches allumées**, ou les **drapeaux de couleur** agités sur la grande muraille de Chine, l'homme a essayé plusieurs techniques, visuelles ou auditives.

En France, de l'antiquité à la Révolution française, il n'y eu pas de pro-

grès notoire en la matière, les Rois de France avaient recours aux systèmes basiques des **messagers à cheval** ou des **pigeons voyageurs**. En utilisant l'optique, Claude Chappe révolutionne les procédés de communication. Il reprend le dispositif des tours dotées de systèmes signaux des grecs ou des romains, mais sa machine possède des formes très visibles avec des mouvements simples, procédé astucieux accompagné de l'observation par les longues vues.

Télégraphe : système destiné à transmettre des messages d'un point à un autre sur de grandes distances, à l'aide de codes pour une transmission rapide et efficace. Du grec ancien : « tele », loin et « graphein », écrire.

Sémaphore : dispositif permettant de communiquer par signaux optiques. Du grec ancien : « sema », signal et de « phoros », porteur.

Deux stationnaires étaient affectés à une tour et se relayaient chaque jour à midi. Ces agents (simples soldats retraités ou invalides, illettrés) étaient uniquement chargés de transmettre les signaux, d'une tour à l'autre, sans avoir la possibilité de les interpréter, secret militaire oblige. C'est à la dernière station que les signaux lus par le directeur de la station permettaient de reconstituer le message.



En savoir plus/Sources :

- Le télégraphe de Chappe - Les carnets - Musée des arts et métiers - Conservatoire national des arts et métiers
- France Archives - Portail national des Archives - Claude Chappe
- Hérodote.net - Claude Chappe
- Wikipédia - Télégraphe Chappe et Claude Chappe, biographie
- Sud-Ouest du 12 juillet 2023 - « Il a inventé le télégraphe il y a 230 ans : qui était Claude Chappe ? »
- INJS de Bordeaux - Institution des sourds et muets de Bordeaux
Tour de Chappe de Gradignan (33) - site : injs-bordeaux.org

Découvrez la tour de Chappe à Saint Loup

En période estivale des visites accompagnées vous seront proposées.

Renseignement à l'OTI :
05 63 39 89 82

SOUS LA NEIGE D'HIER,
NOS VOEUX
D'AUJOURD'HUI

2026

Photothèque Dorbes
Valence d'Agén
1950


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES